



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget 2003 – Une étape importante pour les entreprises d'économie sociale

Montréal, lundi 10 mars 2003 – Le Chantier de l'économie sociale et ses membres et partenaires de différents secteurs s'attendent à ce que le Budget 2003, annoncé demain, constitue une étape importante en ce qui a trait à la reconnaissance de l'économie sociale au Québec. En effet, Pauline Marois devrait y dévoiler un plan d'action gouvernemental en économie sociale composé d'un ensemble de mesures adaptées aux besoins spécifiques des entreprises d'économie sociale.

Ce secteur en constante évolution représente au Québec plus de 6200 entreprises collectives oeuvrant dans de nombreux secteurs dont les services de garde, l'habitation communautaire, la culture et les communications, le tourisme social, etc. Au-delà des retombées nombreuses au plan social, ces entreprises emploient 65 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de plus de 4,3 milliards de dollars.

La mise en œuvre d'un plan d'action en économie sociale comprendrait, entre autres, des mesures touchant les chapitres de la consolidation et du développement des infrastructures de ces entreprises. Les attentes des réseaux de différents secteurs de l'économie sociale à cet égard sont de l'ordre de mesures budgétaires, mais aussi de politiques ou d'actions ayant des incidences sur le financement des entreprises. Ainsi, les secteurs de la culture, des communications et de l'habitation communautaire espèrent faire l'objet de nouveaux investissements. Par ailleurs, on souhaite que se concrétise cette année la révision du statut juridique des OBNL, permettant la capitalisation des entreprises collectives de forme associative. On compte également sur la mise en place d'une politique préférentielle d'achats gouvernementaux auprès d'entreprises d'économie sociale et on attend avec intérêt la politique de développement des coopératives.

Le Chantier de l'économie sociale travaille ce plan d'action en collaboration avec le gouvernement depuis maintenant plus d'un an. L'organisme espère, avec ses membres et partenaires, être étroitement associé à la mise en place et à l'application de ces mesures, et ce le plus rapidement possible.

-30-

Pour information : Jean Robitaille (514) 899-9916, poste 226 ou 514-929-5943 (cel.)
Responsable des communications
Chantier de l'économie sociale